



SAISON 2020/2021

L'OFFICIEL 34

UNE SEULE COULEUR CELLE DU MAILLOT

VOTRE JOURNAL NUMÉRIQUE DU DISTRICT DE
L'HERAULT DE FOOTBALL

samedi 12 juin 2021



VALRAS-PLAGE

L'Assemblée de l'espoir...

District de l'Hérault de Football
66 Esplanade de l'Égalité
ZAC Pierresvives
BP 7250
34086 Montpellier Cedex 4



ÉDITION
SPÉCIALE

Nos locaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Le standard téléphonique vous accueille tous les jours de 11 h à 12 h et de 13 h à 17 h au 04 67 15 94 40



Sommaire

L'édito.....	3
Vos témoignages.....	4
La Journée en Images.....	7
Procès-Verbal A.G	14

L'EDITO...

Chers licenciés(ées),

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des bénévoles, qui œuvrent sans compter tout au long de la saison, d'avoir fait le déplacement pour que cette réunion soit une fête.

Fête effectivement, de nous retrouver, d'échanger mais aussi de prévoir. Un remerciement particulier à **Jean SASSO** Président du FCO Valras-Plage ainsi qu'à l'ensemble de son équipe pour la réussite totale de l'organisation.

Merci enfin à **Vincent NOLORGUES**, Président de la Ligue du Football Amateur, **Roger GAUBERT**, Président d'honneur de la Ligue du Languedoc-Roussillon, **Francis ANJOLRAS**, Président du District Gard-Lozère, **Claude LACOUR**, ancien Président du District de l'Aude, **Claude MALLA**, ancien Président du District des Pyrénées Orientales et **Patrick FERRERES** ancien délégué pour la Lozère d'avoir répondu présents à notre invitation afin que soit honoré comme il se doit notre ami **Jean-Claude PRINTANT**, président honoraire du District de l'Hérault, qui a décidé de ne pas se représenter aux dernières élections. A très vite sur les terrains,

Bien cordialement, amicalement,



Vos témoignages



1/ Qui es-tu et à quel titre étais-tu à l'AG ?

Je m'appelle **Patrick Giovannoni**, je suis chef d'entreprise et marié à Emmanuelle. Je suis venu à l'AG en tant que **Président de la Via Domitia**

2/ Qu'as-tu pensé de l'assemblée ?

C'était ma première AG et je l'ai beaucoup appréciée. Le lieu était magnifique, l'organisation remarquable et un aiguillage parfait. J'ai pu rencontrer les membres du bureau pour mieux faire connaissance. Chacun m'a très bien accueilli et j'ai pu exprimer mes besoins et mes attentes. Nous aurions pu faire un peu plus court en termes de timing car certaines personnes n'ont pas pu rester déjeuner avec nous et déguster ce super repas que nous avait préparé le club de Valras. Je profite de cet interview pour les féliciter une nouvelle fois.

L'ambiance était très bonne et les membres présents ont pu se retrouver et échanger, notamment sur l'année blanche écoulée. Chacun était enthousiaste de voir la fin des mesures sanitaires strictes et de pouvoir reprendre les rencontres.

3/ Qu'attend un club du District ?

Avec une vingtaine de personnes, nous avons créé une école de foot intercommunale, **Les Phoenix Football School**, qui a vocation à transmettre des valeurs aux enfants en plus d'une formation sportive de qualité.

Pour ce projet, nous attendons beaucoup du District : Un écoute réelle, un accompagnement, un référent PEF régulier et une formation de qualité pour tous nos coachs et dirigeants.

Nous avons pu rencontrer un bon nombre de membres du District qui se sont déjà engagés à nous apporter leur soutien.

Nous partons donc confiants car nous avons pu constater que ces bénévoles sont tous des passionnés.

Je vous dis donc à l'année prochaine pour faire un bilan de la saison 2021-2022 !



Vos témoignages



1/ Qui es-tu et à quel titre étais-tu à l'AG ?

Je m'appelle **Faouzi**. Je suis au club "**Football Club de Maurin**" depuis une douzaine d'années, éducateur, assistant, responsable du foot loisir "adultes" et depuis 2 ans référent PEF et représentant du club aux assemblées et réunions au niveau du district ou de la ligue.

2/ Qu'as-tu pensé de l'assemblée ?

Comme d'habitude, une bonne organisation et une attention particulière aux différents clubs qui constituent notre District. Plusieurs points évoqués et informations importantes qui ont suscité un intérêt certain auprès des clubs. Quelques dysfonctionnements lors du vote ou longueurs dont celle de la remise des récompenses sont à souligner, mais pardonnables après plusieurs mois sans rencontre physique pour cause de restrictions sanitaires dont l'AG électorale.

3/ Qu'attend un club du District ?

Un club doit pouvoir trouver toutes les réponses à ses questions et l'aide nécessaire auprès du District, sans pour autant rester "inactif" ou "strictement consommateur". Un District ne peut rien faire sans les clubs mais les clubs ne sauront pas avancer sans District... L'implication de tous, la concertation et la communication constructive sont donc les clés d'un District et de clubs "forts" qui avancent ensemble.



Vos témoignages



1/ Qui es-tu et à quel titre étais-tu à l'AG ?

Bonjour, je m'appelle **Jeremy Niel**, Je suis depuis cette année, **vice président du RC St Georges d'Orques**. Nous avons avec des amis, joueurs vétérans, décidés de reprendre la gestion du club de notre village, dont l'attractivité n'a cessé de s'altérer ces dernières années pour différentes raisons dont la crise sanitaire que nous traversons. Nous souhaitons proposer une expérience football nouvelle pour les enfants de notre commune.

2/ Qu'as-tu pensé de l'assemblée ?

Étant une première pour moi, je m'y suis rendu avec beaucoup de curiosité et j'ai été agréablement surpris par le sérieux et la motivation des personnes que j'ai rencontré (dirigeants de clubs ou membres de notre District). Je n'ai malheureusement pas pu participer au repas (je coachais mon équipe U11).

3/ Qu'attend un club du District ?

Bien évidemment un soutien sous tous ses aspects. J'attends qu'il soit dirigé par des personnes dont le seul objectif est le développement de notre merveilleux sport pour tous.



La Journée en Images



La Journée en Images



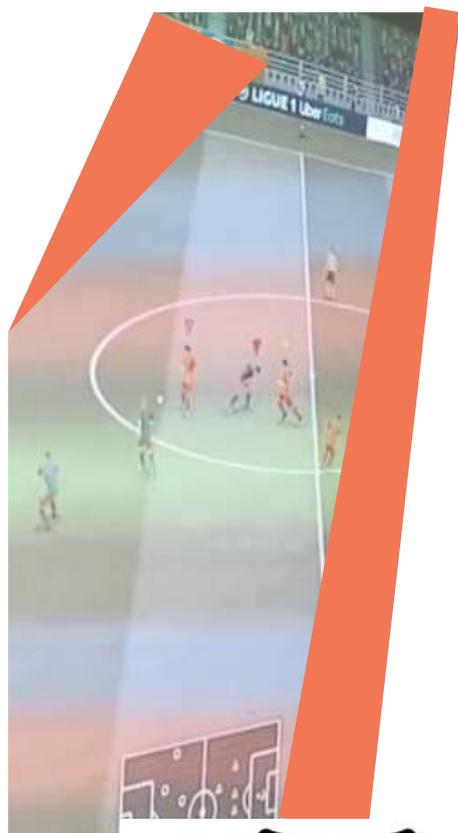
La Journée en Images



La Journée en Images



La Journée en Images



Merci au  pour la parfaite organisation de cette journée.

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 12 Juin 2021 - Palais de la Mer - VALRAS-PLAGE

Mot d'accueil de Monsieur David Blattes,
Président
du District de l'Hérault de Football.

Allocutions de :

-M. Jean Sasso,
Président du FCO VALRAS SERIGNAN ;
-M. Robert Salamero,
Adjoint au Maire de Sérignan ;
-Mme Florence Taillade,
Adjointe au Maire de Valras-Plage ;
-M. François Lanot,
Conseiller départemental de l'Hérault ;
-M. Bernard Soto,
Président du Comité Départemental Olympique et Sportif.

APPEL DES DELEGUES PAR M. JOSEPH CARDOVILLE, SECRETAIRE GENERAL DU DISTRICT DE L'HERAULT DE FOOTBALL

CLUBS PRESENTS AVEC DROIT DE VOTE : 78 (1 044 VOIX)

500095	F.C. DE SETE
500099	MONTPELLIER HERAULT S.C.
500152	GALLIA C. LUNELLOIS
500294	U.S. MONTAGNAOISE
500349	S.C. ST THIBERIEN
503161	A.S. BESSANAISE
503184	U.S. ST MARTIN DE LONDRES
503214	AV.S. FRONTIGNAN A.C.
503234	ST. LUNARET NORD U.S.
503251	LA CLERMONTAISE
503252	U.S. LUNEL VIELLOISE O.S.
503274	UNION SPORTIVE DES BASSES CEVENNES
503338	O. LAPEYRADE F.C
503349	ASPTT MONTPELLIER
503367	AV. CASTRIOTE
503393	U. S. MAUGUIO CARNON
503543	F.C. ST PARGOIRIEN
509249	A.S. CANETOISE
512224	U.S. VILLENEUVOISE
514400	R.C. VEDASIEN
514903	C. A. POUSSAN FOOT
515703	POINTE COURTE A.C. SETE
520109	ST. BALARUCOIS
521246	CTRE EDUC. PALAVAS
521457	AUORE ST GILLOISE
521617	ET. S. CAZOULS MARAUSSAN MAUREILHAN

522476	GALLIA S. ST AUNES
523435	F.C. LAMALOU LES BAINS
523509	A.S. SAINT MARTIN MONTPELLIER
524047	A.S. MIREVALAISE
524557	A.S. ST MATHIEU DE TREVIER
524716	R.C. LEMASSON MONTPELLIER
528507	AR.S. JUVIGNAC
528515	A.S. MONTARNAUD ST PAUL VAIHAUQUES MURVIEL
528675	ARCEAUX MONTPELLIER
529247	ST.O. CLARETAIN
529368	A.S. FABREGUOISE
530106	F.C. LESPIGNAN VENDRES
530551	F.C. PRADEEN
532946	F.C. DE MAURIN
535870	F.C. VAILHAUQUOIS
539300	A.S. DE VALROS
541234	ENT. ST CLEMENT MONTFERRIER
544157	ENT. CORNEILHAN LIGNAN F.C.
545782	R. C. ST GEORGES D'ORQUES
546234	U.S.O. FLORENSAC PINET
547088	REVEIL SPORTIF GIGEANNAIS
547494	F.C. SUSSARGUES
547566	F. C. BOUJAN MEDITERRANEE
548025	ETOILE SPORTIVE PAULHAN PEZENAS AVENIR
548146	R.C.O. AGATHOIS
548223	US COLOMBIERS NISSAN MEDITER. VIA DOMITIA
549091	O.J. BEZIERS
549694	F.C. VILLENEUVE LES BEZIERS
550363	A.S. PUISSONNAISE 42/63
551021	BOUZIGUES LOUPIAN A. C.
551335	U. S. BEZIERS
551642	ENT. S. COEUR HERAULT
552086	STADE OLYMPIQUE ANIANAIS
552708	MONTPEYROUX F.C.
552763	F.C.O. VALRAS SERIGNAN
552830	O. ST FELIX DE LODEZ
553074	AVENIR SPORTIF BEZIERS
553143	BAILLARGUES ST BRES VALERGUES
553710	OCCITANIE FOOTBALL CLUB
554190	C.I.O. COURCHAMP VIDOURLE
563746	A. S. ROUJAN CAUX
580725	F. C. SAUVIAN
581086	RC NEFFIES ROUJAN
581335	MEZE STADE F. C.
581494	SPORT TALENT 34
581596	GROUPEMENT MAUGUIO CARNON LANSARGUES
582193	ENT. S. GRAND ORB FOOT
582251	S. C. LODEVE
582745	F.C. THONGUE ET LIBRON
582757	JACOU CLAPIERS FOOTBALL ASSOCIATION
590248	F. C. ASPIRANAIS
590432	F. C. O. VIASSOIS

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 12 Juin 2021 - Palais de la Mer - VALRAS-PLAGE

CLUBS PRESENTS SANS DROIT DE VOTE : 5 (59 VOIX)

520449	P.I. VENDARGUES
536792	ET.S. NEZIGNANAISE
581818	S. C. CERS PORTIRAGNES
581957	SETE OLYMPIQUE F.C.
590493	ENT. S. VETERANS LE BOSCH

CLUBS représentés AVEC DROIT DE VOTE : 39 (332 VOIX)

5500414	CRABE S. MARSEILLANAIS
503188	AV.S. GIGNACOIS
503190	S.A. MARSILLARGUOIS
503230	U.S. VILLEVEYRACOISE
514074	A.S. PIGNAN
514317	ENT.S. PEROLS
517246	O. DE ST ANDRE
520344	A.S. LATTOISE
521456	U. S. GRABELLOISE OMNISPORTS
521681	BALLON S. COURNONSECOIS
521880	A.C. ALIGNANAIS
527810	A.S. VALERGUOISE
530110	U. STADISTE POUGETOISE
534332	R. DOCKERS EMPLOYES PORT DE SETE
536083	A.S.C. MUNICIPALUX ST JUST
539196	ASPTT DE LUNEL
540981	CADUCEE SP. BITERROIS
541831	F.C. LAVERUNE
544172	ST. MONTBLANAIS F.
5545501	CASTELNAU LE CRES F.C.
547089	A.S.C. PAILLADE MERCURE
547228	A.S. INTER DE MONTPELLIER
547609	U.S. LUNEL
547644	M.U.C. F.
548456	A.S. VICOISE
550843	A.S. DE CELLENEUVE
551003	OLYMPIQUE MIDI LIROU CAPESTANG POILHES
552088	A. S. PUISSALICON MAGALAS
552764	O. F. THEZAN SAINT-GENIES
553721	ECOLE INTERCOM. FOOTBALL LODEVOIS LARZAC
560405	OLYMPIQUE GRABELLOIS
44864	ET.S. MONTBAZINOISE
563913	OLYMPIQUE MONTADYNOIS
580875	O. DES MOURGUES
580966	VENDEMIAN FOOTBALL CLUB
581021	F. C. PAS DU LOUP
581022	ARSENAL CROIX D'ARGENT F. C.
581817	F. O. SUD HERAULT
581967	A.S. LA GRANDE MOTTE

CLUBS représentés sans DROIT DE VOTE : 6 (38 VOIX)

503306	RED STAR O. COURNONTERRAL
548263	A.S. ATLAS PAILLADE
551712	MONTPELLIER MOSSON MASSANE (3M)
553749	A. S. MURVIELLOISE
853396	MONTPELLIER MEDITERRANEE FUTSAL
890589	MONTPELLIER AGGLOMERATION FUTSAL

CLUBS absents : 21 (63 VOIX)

503303	ET. S. MUDAISONNAISE
503576	S.O. LANSARGUOIS
527784	A.S. LES PIERROTS DE TEYRAN
535842	F.C. LIEURANNAIS
540542	F.C. PETIT BARD MONTPELLIER
541759	ROC SOCIAL SETE
546226	ET. S. DU JAUR
560235	CLUB SPORT SOURDS DE MONTPELLIER
560268	ASSOCIAT FOOTBALL LODEVE LE CAYLAR
560345	CLUB FOOT SALLE 5 BEZIERS
560351	LODEVOIS LARZAC FUTSAL
564035	ASSOC. SPORT. MONTPELLIER FOOT CLUB
564038	MONTPELLIER MOSSON OMNISPORTS
564095	ASSOCIATION SPORTIVE G-RUN
581260	UNION SPORTIVE PLAISSANAISE
582027	JUVIGNAC F. C.
582431	MONTPELLIER ATHLETIC SPORT
582680	MONTPELLIER FOOTBALL ACADEMY
590268	O. MARAUSSANAIS BITERROIS
848574	A.S. T3M MONTPELLIER
864154	BARBOTTI BEACH SOCCER ACADEMIE

149 clubs étaient convoqués.

83 clubs sont présents représentant un total de 1 103 voix.

45 clubs sont représentés avec un total de 370 voix.

21 clubs sont absents représentant un total de 63 voix.

Soit 128 clubs présents et représentés pour un total de 1 473 voix.

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 12 Juin 2021 - Palais de la Mer - VALRAS-PLAGE

Quorum pour la validation des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire : 50 clubs présents ou représentés avec 512 voix.

Le quorum pour la validation des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire est atteint avec 128 clubs présents ou représentés avec 1 473 voix, l'Assemblée Générale ordinaire peut valablement délibérer.

Quorum pour la validation des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire : 86 clubs présents ou représentés avec 996 voix.

Le quorum pour la validation des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire est atteint avec 128 clubs présents ou représentés avec 1 473 voix, l'Assemblée Générale extraordinaire peut valablement délibérer.

M. David Blattes, Président du District de l'Hérault de Football, déclare l'Assemblée Générale Extraordinaire ouverte.

ALLOCUTION DE M. DAVID BLATTES, PRESIDENT DU DISTRICT DE L'HERAULT DE FOOTBALL

Monsieur le Président de la Ligue du Football Amateur, Monsieur le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif, Monsieur le conseiller départemental, Madame l'adjointe au Maire de Valras-Plage, notre hôte, Monsieur l'adjoint au maire de Sérignan, Monsieur le Président du District du Gard Lozère, Monsieur le Président honoraire de la ligue du Languedoc-Roussillon, Monsieur le Président honoraire du District de l'Hérault, Mesdames et messieurs les délégués, chers amis,

Avant toute chose, je souhaite que l'assemblée rende hommage aux femmes et aux hommes serviteurs de notre sport qui nous ont quitté depuis notre dernière assemblée générale en présentiel. Et il y en a eu. Citer des personnes est un exercice bien compliqué et périlleux, le risque d'en oublier est énorme et alors source de malaise. C'est pour cette raison que je vous demanderai d'avoir une pensée pour l'ensemble d'entre eux et me limiterai à vous rappeler que notre ami Guillaume DATHUYET, secrétaire général du District Gard Lozère est parti à l'âge de 37 ans laissant une veuve et un orphelin de 2 ans tandis que le petit joueur Noé NAIT SLIMANE du club de PALAVAS ne connaîtra jamais la catégorie U 14. Je vous remercie de bien vouloir observer un instant de recueillement.

Après la pluie, vient le beau temps, C'est avec une grande joie, un immense soulagement que je m'adresse à vous ce jour. Joie de vous, de nous retrouver, et soulagement de nous retrouver en bonne santé. Merci Monsieur le Maire de nous accueillir dans cette magnifique salle, et pour la mise à disposition de l'ensemble de vos installations, merci messieurs les maires pour votre implication et l'aide que vous apportez au club local, merci Président pour ta contribution, et celle de tes licenciés, dans l'organisation de cette journée festive. Car il s'agit bien d'une journée totale dédiée à notre pratique, assemblée générale, opération METS TES CRAMPONS 2.0, sans oublier le foot loisir dont c'est la journée nationale : démonstration de Futnet, de Golf Foot puis match de préparation entre les séniors du club de Valras et les U 19 Nationaux du club de l'Avenir Sportif Béziers.

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 12 Juin 2021 - Palais de la Mer - VALRAS-PLAGE

Au nom de mes collaborateurs je peux enfin vous remercier d'avoir porté à la tête du district et, à la quasi-unanimité la liste que j'avais l'honneur de conduire. Je puis vous assurer que l'ensemble des décisions continueront à être prises pour l'intérêt collectif, dans un esprit de loyauté et respecteront nos engagements. Votre Président, ses adjoints sont et resteront des bénévoles, tout comme vous, au service de nos membres. Cette valeur, le bénévolat, est essentielle afin que les dirigeants des instances soient reconnus et respectés mais aussi que les ambitions personnelles et financières ne remplacent pas l'intérêt commun. Tout ceci vous le savez et je suis certain que vous en êtes convaincus. En ce qui me concerne, je ne connais pas un Président de club amateur « payé ».

Après des félicitations personnelles je remercie, ici, devant vous, Messieurs Noël LE GRAËT et Vincent NOLORGUES pour leurs élections respectives à la tête de la Fédération Française de Football et à la tête de la Ligue du Football Amateur. Merci Vincent pour tout ce que ta structure apporte au football amateur, je citerai en particulier le Fond d'Aide au Football Amateur qui abonde en subventions les clubs, les communes, les instances mais aussi toutes les initiatives en faveur du monde amateur, du football diversifié et loisir. Je souhaite, par ton biais, remercier tes collaborateurs pour leur professionnalisme, leur gentillesse et leur disponibilité et j'ai alors une pensée bien amicale pour Sonia EOUZAN.

En 2012, un ami éducateur, m'informe qu'un de ses amis souhaite se présenter à la tête du District contre le Président sortant et qu'il lui a donné mon nom pour faire éventuellement partie de l'aventure.

Quelques jours après, je répons à Jean-Claude PRINTANT que je le suivrai à la condition que le Président du club dont je suis le secrétaire général est d'accord.

M'accordant cette candidature, je me retrouve quelques mois plus tard secrétaire général du District de l'Hérault mais surtout flanqué d'un nouvel ami que je ne quitterai jamais.

Jean-Claude, je t'ai succédé, et, je sais que tu en ais convaincu, tu peux croire en ma fidèle amitié, j'ai beaucoup appris à tes côtés, et je continue à te solliciter. Je te remercie pour tes conseils avisés, et s'il le fallait, je te nommerai conseiller spécial du Président.

Tu sais Jean-Claude lorsque j'ai préparé cette assemblée générale je ne me suis pas posé beaucoup de questions, j'ai fait une copie de l'assemblée prévue pour notre passation sauf une incartade. En effet pour ton départ j'avais convenu avec Brigitte HENRIQUES, pour t'honorer, la venue du Président LE GRAËT. Mais entre-temps notre ami Vincent est passé par là et il a pris du grade !!!! Et c'est tout naturellement vers lui, vers notre ami que s'est portée ma demande. Vincent tu nous fait l'honneur de présider cette assemblée et nous t'en remercions bien chaleureusement.

Jean-Claude, lorsque j'ai demandé à toutes les personnalités ici présentes de venir t'honorer je n'ai eu aucun refus.

Le Président Francis ENJOLRAS a même décalé une de ses assemblées afin de pouvoir être présent. Alors que Patrick FERRERE, ancien président délégué pour la Lozère, Claude LACOUR, ancien Président du District de l'Aude et Claude MALLA, ancien Président du District des Pyrénées Orientales et leurs épouses ont répondu bien entendu, présents.

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 12 Juin 2021 - Palais de la Mer - VALRAS-PLAGE

Car mesdames et messieurs je puis vous assurer que ces femmes, ces hommes, ces épouses sont aussi des amis. Cette amitié, cette façon de se comporter, de se côtoyer, de se respecter nous la tenons de qui ? Nos racines nos valeurs, si nous les respectons et les mettons tant en avant c'est qu'elles sont saines et valeureuses. Chers amis, chers membres de l'assemblée je vous demande de vous lever et de saluer comme il se doit les fondateurs Roger GAUBERT ; feu Maurice MARTIN et Francis ENJOLRAS.

Chers membres, cette année un séisme a envahi le District. Et oui Monique BALSAN a pris la retraite. Monique la voix, la mémoire, le savoir et ...le calme du District. Lorsque j'ai décidé, avec Paul GRIMAUD, d'une rétrospective de la Coupe de l'Hérault j'ai pensé de suite à deux personnes Jean-Claude PRINTANT et Monique !!! Et elle m'a tout de suite dit ... OUI. Monique tu nous manques, tu manques aux clubs et à tes collègues, ta famille a marqué à jamais le District, nous avons d'ailleurs nommé un challenge au nom du Président honoraire BALSAN, ton papa.

Il est trop tôt pour faire le bilan de l'impact du COVID sur les clubs, les équipes engagées, les licenciés. La saison dernière nous avons subi une baisse de 15% de licenciés et je suis certain que l'effet inverse va se produire. Nous avons fait du mieux pour vous accompagner.

Nous vous avons remboursé (engagements, arbitres, etc...) la somme de 138 134 euros tant et si bien que le coût moyen par licencié est passé de 9.30 euros à 4.50 euros. Nous vous avons doté en matériel et encore ce jour avec un sac de 12 ballons par club.

Au global, le District aura renoncé à plus de 52 % des contributions clubs ce qui est nécessaire pour vous soutenir en totalité. Avec cette décision le Comité de Direction est conscient qu'il impactera sur l'équilibre budgétaire de la saison avec un fort risque de déficit.

Le vice-président, trésorier général Hervé GRAMMATICO vous exposera notre budget prévisionnel et vous fera un état sur nos comptes. Je pense que nous avons été courageux et que nous avons pris les décisions qui s'imposaient pour vous soutenir du mieux que nous puissions.

Concernant la reprise progressive de la pratique, les élus politiques et ceux du District, se sont régulièrement adaptés aux directives gouvernementales.

En collaboration avec Hérault Sport nous avons élaboré une pratique en trois parties, jeux vidéo, questionnaires ludiques et ateliers sportifs. Réservée à la catégorie U13 l'opération METS TES CRAMPONS 2.0 a eu un vif succès. Je vous inviterai d'ailleurs à visiter cet atelier cet après-midi, après le repas, sur le stade de Valras Plage. Toujours en collaboration avec Hérault Sport et en « remplacement » de la Coupe de l'Hérault le challenge de l'amitié a été créé pour les catégories U 15 et U 17.

Une centaine d'équipes se sont engagées, les 6 finales sont programmées le 27 juin sur les stades de Mèze. Je rappelle aux dirigeants et joueurs qu'il s'agit d'une pratique sans enjeu, sans discipline mais uniquement un moment d'échange, de convivialité et de reprise sans compétition.

Je m'arrêterai là pour ce domaine, Mazouz BELGHARBI, vice-président chargé de la pratique sportive, vous fera un point beaucoup plus exhaustif sur les compétitions au cours de cette assemblée.

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 12 Juin 2021 - Palais de la Mer - VALRAS-PLAGE

Concernant l'engagement des clubs dans les opérations fédérales :

Pour le Programme Educatif Fédéral, 102 clubs sont engagés sur 120 éligibles. La moitié participe aux actions District via nos jeunes en mission de service civique et 1/3 sont réellement actifs au sens de l'implication. Un sponsor local, la caisse locale du Crédit Agricole du Midi, continue à s'investir dans le programme et permet alors de doter en jeux de maillots et matériels le challenge Sois Foot Le Sport Comme Ecole de la Vie. Un énorme merci et toutes mes félicitations à Frédéric GROS, élu référent du PEF pour son implication continue dans ce domaine.

Pour le Club lieu de Vie, trop peu de clubs héraultais sont présents sur cette action que nous comptons développer. A noter que les clubs engagés n'ont pas pu s'investir pleinement vu le contexte sanitaire.

Pour l'opération PUISSANCE FOOT ou l'accompagnement scolaire, une action District en Novembre 2020 a permis à 5 clubs de monter en compétence sur le sujet.

Toutefois, je tiens à souligner qu'une poignée de clubs avaient pris l'initiative de cette démarche et n'avaient pas attendu l'investissement de la FFF via le "Fondation du Football".

Enfin, l'expérimentation Place des Jeunes dans le club doit permettre à 3 clubs héraultais de participer à la démarche nationale. Le District a la charge de s'adapter sur les territoires afin d'accompagner les clubs dans la Fidélisation. Le club de Valras -Plage est d'ailleurs un de ces trois clubs.

J'en profite pour féliciter les 19 clubs de l'Hérault Opération Nike héritage 2019 récompensés pour leur implication dans les écoles de foot féminin 2018-2021 et 2019-2022.

Aussi, je félicite chaleureusement le club du RC LEMASSON lauréat de la 13e édition des Trophées Phillippe Séguin du Fondation du Football.

Chaque année, cet appel à projets récompense les initiatives citoyennes des clubs de football amateurs et professionnels. Après les phases de sélections des dossiers et d'auditions des 16 clubs lauréats, il ressort que le Grand Prix dans la catégorie Éducation et Citoyenneté a été décerné au Racing Club Lemasson.

Bravo à eux, à Sébastien CROCE son Président et à l'ensemble du club pour cette magnifique performance.

Aussi, la FFF a mis en place une nouvelle licence volontaire délivrée à toute personne ne souhaitant ni pratiquer le football ni exercer de fonctions officielles (parent accompagnateur... etc.). Je vous invite à bien utiliser cette nouvelle licence. Il ne s'agit pas de transférer les dirigeants vers les volontaires mais de bien cibler les nouveaux licenciés qui n'auront aucune fonction officielle (arbitre de touche, représentation à l'AG, membre du CD). Licenciez les parents de joueurs qui accompagnent les enfants lors des rencontres, les bénévoles qui tiennent la buvette lors des rencontres ou des tournois... Pour votre parfaite information le prix de cette nouvelle licence est de seulement 10 euros.

Je viens d'achever l'étude de vos dossiers concernant l'Agence nationale du Sport. Tous étaient recevables et, pour chacun d'entre eux, nous avons proposé le montant maximum de subvention.

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 12 Juin 2021 - Palais de la Mer - VALRAS-PLAGE

Je reste étonné de leur faible nombre. C'est aussi le cas pour les dossiers de demande de subvention du Fond d'Aide au Football Amateur. Je pense qu'il nous faut échanger concernant ces dossiers, peut-être vous accompagner dans leur élaboration. Ainsi, nous allons mettre en place un maillage territorial entre les élus, un partage des clubs. Un binôme d'élus va se voir attribué un nombre de clubs bien défini avec pour objet des relations régulières et privilégiées, des échanges dans le but d'améliorer et de faciliter les contacts.

Je ne peux terminer mon propos sans vous faire un état sur nos relations avec les différents partenaires. Les collaborations avec Hérault Sport et le Conseil Départemental de l'Hérault sont excellentes et pérennes. Monsieur le conseiller départemental vous allez bientôt prendre la retraite et j'espère que votre successeur sera à la hauteur de votre écoute et de votre bienveillance à notre égard. La crise sanitaire a eu pour conséquence un développement accru du numérique, du distanciel et c'est grâce à nos hôtes de la Maison des Sports que nos projets ont pu aboutir. Nous espérons, à court terme, un partenariat avec la métropole de Montpellier, en particulier en ce qui concerne les installations sportives.

Les échanges avec Monsieur DELAFOSSE, maire de Montpellier et ses adjoints nous permettent d'envisager d'excellentes collaborations. Les relations avec la Ligue d'Occitanie sont courtoises.

J'agis dans l'intérêt supérieur du football, dans l'intérêt général. Je reste vigilant, je vous dois des comptes sur les actions du District dans cette instance, je me dois de vous informer des projets, de vous faire part des décisions prises.

Aussi, il est important de vous avertir de ce que la majorité en place envisage de faire voter à la prochaine assemblée générale extraordinaire. Je suis d'autant plus à l'aise de vous exposer ma totale opposition car je l'ai exprimée directement et de vive voix au comité directeur de ligue et à son Président.

Plusieurs articles, en particulier trois méritent une étude approfondie :

Art. 13.1 : Le Comité de Direction est composé de trente-trois membres, les douze Présidents de District, le représentant des clubs des championnats nationaux élus par ses pairs, vingt membres, dit « Membres indépendants ». La majorité en place souhaite que le représentant des clubs des championnats nationaux ne fasse plus partie du comité directeur de ligue sous prétexte « d'ajuster la composition du Comité de direction aux problématiques territoriales ». J'ai fait part aux élus de ma totale opposition à ce changement leur rappelant qu'un club national était avant tout un club de ligue et donc de district. Le fait d'avoir ce représentant est au contraire une chance car il permet, entre autres, des échanges directs entre les instances et la base et vice versa.

L'actuel représentant est Christian VIDAL du club de Fabrègues, élu à une très grande majorité par ses pairs de l'ensemble de la ligue Occitanie. Vous connaissez son sérieux, ses qualités et son intégrité. Il ne fait nul doute qu'il doit continuer à siéger au sein du comité directeur de ligue. Il m'a été rétorqué que le représentant du football diversifié ne faisait pas non plus partie du comité de direction. Et bien qu'attendons-nous pour l'intégrer ? Le football diversifié, priorité fédérale, est en expansion et nous avons au sein du District une section dédiée chargée de le développer. Faire entrer le football diversifié au sein du comité de direction de ligue et y maintenir le représentant des clubs nationaux me paraît tout à fait logique.

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 12 Juin 2021 - Palais de la Mer - VALRAS-PLAGE

Art. 14.1 Le Bureau de la Ligue comprend neuf membres :

- le Président de la Ligue ; - le Président Délégué ; - un Secrétaire ; - un Secrétaire adjoint ; - un Trésorier ; - un Trésorier adjoint ;
- 3 Présidents de District membres de droit désignés par leurs pairs pour une saison dans le courant d'un mandat.

Alors qu'actuellement les 12 Présidents de District siègent à tour de rôle au sein du bureau directeur de Ligue (3 différents par saison sportive), le changement porterait sur le fait que 3 Présidents de Districts seraient élus, sur proposition du Président de Ligue, par le comité de direction pour la durée du mandat et porteraient le titre de vice-présidents.

J'ai indiqué au comité directeur de ligue qu'il y avait là un mélange des genres. Le rôle des Présidents de District au sein du bureau est de faire remonter les problématiques de la base, les difficultés des licenciés. En agissant de la sorte le Président de la ligue prive neuf Districts de siéger au bureau de ligue et détourne le rôle des trois autres Présidents de Districts.

J'ai avisé mes homologues que si ce texte était voté, je ne reconnaitrai plus les trois Présidents choisis comme des Présidents de District mais comme des vice-présidents de Ligue. Le Président de Ligue a largement la majorité pour faire appliquer sa politique, sans le soutien pérenne, de ces trois autres membres.

Art. 13.8 : Certains membres du Comité de Direction peuvent recevoir une rémunération dans le cadre de l'exécution de leur mandat électif.

Je vous relis la proposition : Certains membres du Comité de Direction peuvent recevoir une rémunération dans le cadre de l'exécution de leur mandat électif.

Cette proposition est tout simplement scandaleuse d'autant plus dans cette période troublée où nombre de clubs sont à l'agonie financière. Cette indécence affirmée est insupportable surtout quand l'objectif affiché est de permettre à la Ligue de compenser, dans les conditions prévues par le code général des impôts, la perte financière de ses principaux dirigeants (jusqu'à trois dirigeants au maximum) liée à l'absence d'activité professionnelle lors de l'exercice de leur fonction. J'ai démontré ma désapprobation au comité directeur de ligue et plus particulièrement auprès de son président. Ce dernier a déclaré qu'il allait arrêter de travailler le temps de son mandat et que cette rémunération lui permettrait d'avoir un revenu.

Je vous ferai ici remarquer que dans ce cas d'espèce, le Président a créé sa perte financière. Personne ne lui a demandé d'arrêter de travailler. Mesdames, messieurs, vous allez participer à un vote historique qui fera date dans l'histoire du football. Nous sommes tous des bénévoles et avons été élus en tant que tel.

Le président de la Ligue m'a informé que cet argent, au maximum 60000 euros, provenait de la FFF et que ce n'étaient pas les clubs qui le paieraient.

Et l'argent de la FFF il provient d'où ??? A ma question de savoir si les charges étaient comprises il m'a été répondu que la ligue paierait ce qu'il faudrait. Ça a le mérite d'être clair.

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 12 Juin 2021 - Palais de la Mer - VALRAS-PLAGE

J'ai devant moi des bénévoles de la première heure, de vingt, trente, quarante, cinquante ans.

J'ai voulu affirmer ma position sur ce sujet en écrivant au comité directeur de ligue et je leur ai rappelé que j'étais Président d'un District de 170 clubs, que j'étais élu à la Ligue (qui compte environ 250 clubs) et que, de plus, ça ne m'empêchait pas de travailler pour subvenir à mes besoins.

Il est hors de question que je prenne de l'argent sur le dos des clubs. L'argent du football doit aller au football, on le respecte, on ne le gâche pas. Noël LE GRAËT est mon Président, il n'est pas mon patron.

Chers amis, je ne peux même pas envisager que l'on puisse se poser une question sur ce sujet ! Je vous fais confiance, la balle est dans votre camp.

Ce sont pour ces raisons, Mesdames et Messieurs les président des clubs de ligues, Messieurs les délégués des clubs de District que je vous demande de bien vouloir voter CONTRE ces trois articles qui sont contre l'intérêt supérieur et général du Football.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Ligue nous demanderons à ce que chaque article soit soumis au vote individuellement. Si jamais nous essuyons un refus je vous demanderai de voter CONTRE l'ensemble de la modification des statuts.

Voilà, Mesdames et Messieurs les quelques points que je désirais aborder avec vous. Je vous souhaite une bonne assemblée, une bonne préparation pour cette reprise qui sera sans nul doute merveilleuse et conforme à nos attentes.

Je vous remercie.

EXAMEN ET APPROBATION DES PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS AUX STATUTS

ARTICLE 12.5.1 DES STATUTS DU DISTRICT DE L'HERAULT DE FOOTBALL

« L'Assemblée Générale se tient en présence physique de ses membres, ou bien à distance de manière dématérialisée en recourant à la visioconférence, à l'audioconférence ou à tout autre moyen de communication. Dans le cas d'une Assemblée Générale dématérialisée, la participation des membres a valeur de présence et un système de vote en ligne est mis en place.

Option A :

Par exception à l'article 12.3 des présents statuts, le fait de donner pouvoir à un autre club est interdit lors d'une A.G. dématérialisée, mais il reste néanmoins possible au Président du club de donner mandat à tout licencié de son club afin qu'il le représente.

Ou

Option B :

Lors d'une A.G. dématérialisée, un seul et unique pouvoir donné à un autre club est autorisé. »

Résultat du vote

**Option A : 299 voix représentant 26 clubs POUR
Option B : 1 042 voix représentant 85 clubs POUR**

Option B votée à la majorité.

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 12 Juin 2021 - Palais de la Mer - VALRAS-PLAGE

ARTICLE 12.4 DES STATUTS DU DISTRICT DE L'HERAULT DE FOOTBALL

« L'Assemblée Générale est compétente pour :
(...)

Option A :

-adopter et modifier sur proposition du Comité de Direction, d'une des Commissions du District ou d'un club affilié les textes du District tels que notamment les Statuts, le Règlement Intérieur, et ses différents règlements ;
-statuer, sur proposition du Comité de Direction, sur tous les règlements relatifs à ses compétitions ;

Ou

Option B :

-adopter et modifier les textes du District. A l'exception des Statuts et du Règlement Intérieur qui relèvent de son ressort exclusif, l'Assemblée Générale délègue au Comité de Direction sa compétence pour l'adoption et la modification de tous les autres textes (le règlement des compétitions, du bonus/malus, financier, ...). »

Résultat du vote

Option B votée à l'unanimité.

M. Sébastien Croce, président du RC LEMASSON, souhaiterait que le terme financier soit retiré de manière qu'il n'y ait aucune confusion avec la présentation et validation des comptes annuels.
Demande acceptée.

M. Gilles Phocas, membre du club MEZE, suggère que les clubs soient plus informés des modifications des règlements des compétitions.
Dont acte.

M. David Blattes, Président du District de l'Hérault de Football, déclare l'Assemblée Générale Extraordinaire fermée.

M. David Blattes, Président du District de l'Hérault de Football, déclare l'Assemblée Générale ordinaire ouverte.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE DU 19 /11/2020

Vote des délégués

Approuvé à l'unanimité

EXAMEN ET APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2021/2022 PAR M. HERVE GRAMMATICO, VICE PRESIDENT - TRESORIER GENERAL

Le trésorier général présente le budget prévisionnel :

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 12 Juin 2021 - Palais de la Mer - VALRAS-PLAGE

Presentation des comptes prévisionnels 2021 2022

Comptes de Charges

	Bilan 2018 2019	BILAN 2019 2020	budget 2020 / 2021	budget prévisionnel 2021 2022
Achats	240 788	69 880	125 000	155 000
Variation de stock	10 451	-40 020	37 000	0
Electricité, combustible, eau	2 883	1 843	2 000	2 500
Fournitures administratives et imprimés, petit mat	11 542	10 090	15 000	15 000
Matériels sportifs, médailles, trophées, récompenses	216 093	97 763	71 000	137 500
Services extérieurs	37 424	35 182	57 000	56 000
Sous traitance générale	603	0	17 500	17 000
Location, crédit bail	22 400	21 366	23 500	23 000
Primes d'assurance	4 889	5 022	6 000	6 000
Contrat de maintenance, petit travaux immobiliers	3 820	3 348	9 000	9 000
Documentation générale	711	448	1 000	1 000
Autres services extérieurs	163 232	107 939	141 000	145 000
Honoraires	32 489	30 797	28 000	27 000
Publicité relations publiques	29 040	5 552	7 500	10 000
Déplacements missions et réceptions	86 109	58 888	92 500	92 000
Frais postaux et télécommunication	11 309	8 744	9 000	11 000
Autres services	6 186	4 047	4 000	5 000
Impôts et taxes assimilés	13 803	1 980	10 000	11 000
Salaires et charges sociales	352 158	276 574	350 000	320 000
Rémunération du personnel	265 178	225 506	250 000	230 000
Charges sociales et autres prov. CP	86 980	51 068	100 000	90 000
Charges techniques et gestion courante	117 751	83 560	120 000	140 000
Conseil contrôle et examen arbitres	24 643	9 629	15 000	18 000
Indemnités techniques et arbitrages	27 891	17 374	28 500	28 500
Caisse spéciale des arbitres (compétitions jeunes)	3 119	-44	10 000	17 000
Arbitrage Coupe de FHérault	39 273	27 042	41 500	43 000
Arbitrage Challenge Maurice Martin		954	3 500	3 500
Aide à l'informatisation FMI	3 658	6 995	5 000	5 000
Autres (Beach soccer, futsal, foot animation...)	20 147	21 719	16 500	25 000
Dotations aux amortissements et prov	18 094	20 486	17 000	20 000
Charges financières	0			
Charges exceptionnelles	6 178	1 204	5 000	3 000
Charges exceptionnelles ; fonds fff covid		29 463	0	0
Dotation projet associatif	37 000	118 000		
TOTAL charges	986 428	744 268	825 000	850 000
Excédent	633	691	0	

Comptes de Produits

	Bilan 2018 2019	BILAN 2019 2020	budget 2020 / 2021	budget prévisionnel 2021 2022
Ventes de prestations de services	217 803	201 932	211 250	177 500
Participation licences	132 821	140 685	150 000	128 000
Droit de mutation	63 133	59 894	60 000	48 500
Vente de livres arbitres	1 820	1 753	1 250	1 000
Subvention exploitation	168 916	160 318	150 000	150 000
Ligue prof	10 728	11 234	10 000	11 000
Ligue Occitanie	76 558	83 284	76 000	75 000
Collectivité territoriale (Conseil départemental)	12 000	12 000	12 000	12 000
Etat CNDS	37 500	30 000	30 000	30 000
Emploi aidé fédé française de foot	20 000	20 000	20 000	20 000
Autres	12 132	3 800	2 000	2 000
Produits facturés aux clubs	377 250	316 682	370 000	351 000
Droit d'engagements en championnat	80 600	79 880	80 000	80 000
Produits statutaires (droit d'entrée)	40 500	39 700	40 000	37 000
Participation aux frais de gestion	80 673	78 780	78 000	72 000
Produits annexes	6 400	2 814	2 000	2 000
Droits de dossier disciplinaire et amendes	131 402	77 508	130 000	125 000
Amendes diverses	37 660	38 000	40 000	35 000
Transfert de charges	64 212	46 055	50 000	45 000
		0		
Reprise sur prov	8 396	9 068	1 750	2 000
Produits financiers	10 319	7 736	5 000	6 500
Produits exceptionnels	165	3 168	0	0
Reprise projet associatif	140 000	0	37 000	118 000
TOTAL produits	987 060	744 959	825 000	850 000
Déficit				

Vote des délégués
Approuvé à l'unanimité

Mme Sanchez, membre du club PAULHAN PEZENAS, souhaiterait une aide financière de la part du District pour l'achat de tablettes et d'ordinateurs.

Réponse lui est faite que le District paye 50 % de la première tablette FMI des clubs et qu'ils ont la possibilité d'en acheter une autre au prix de 100 € auprès du District ou alors dans le commerce.

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 12 Juin 2021 - Palais de la Mer - VALRAS-PLAGE

EXAMEN ET APPROBATION DES MODIFICATIONS AU REGLEMENT INTERIEUR

Vote des délégués
Approuvé à l'unanimité

EXAMEN ET APPROBATION DES NOUVEAUX REGLEMENTS DES COMPETITIONS OFFICIELLES

Vote des délégués
Approuvé à l'unanimité

Des échanges entre plusieurs clubs et le Comité de Direction ont eu lieu au sujet du Département 4 et la Départemental 5 et plus précisément sur un brassage entre les deux ou carrément une disparition de la dernière division.

POINT SUR L'ESPACE PREVENTION REPARATION PAR M. PAUL GRIMAUD, VICE-PRESIDENT EN CHARGE DES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES ET DE LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITES

Le football et la justice sur le Département de l'Hérault

Les phénomènes de violences, de menaces, de discriminations dans le football, sport le plus populaire en France, sont souvent sous évalués, parfois méconnus, donc non résolus. Ils ne font pas toujours l'objet d'un traitement judiciaire. Pourtant, des actes graves d'atteintes aux personnes ou aux biens émaillent parfois les rencontres sportives. Ces faits portent atteintes aux valeurs morales et sportives du football ainsi qu'à la paix sociale.

Constat :

- les acteurs du sport amateur sont animés par des bénévoles passionnés, ils sont souvent confrontés à des actes d'incivilité, de vandalisme et de violence face auxquels il est parfois difficile de répondre ;
- la culture du milieu sportif ne va pas facilement vers le dépôt de plainte. Les bénévoles vivent alors des sentiments de désarrois, d'injustice, de frustration ou d'interrogation ;
- la Commission de Discipline du District de l'Hérault de Football a une compétence limitée aux licenciés FFF et aux faits de jeu, ce qui ne lui permet pas toujours de traiter ces situations.

Objectif :

Créer une passerelle entre le monde sportif, les représentants de l'Etat, la justice de proximité afin de permettre une réponse pénale rapide et adaptée à des infractions qui très souvent restent sans suite.

Il convient de réprimer judiciairement tout acte constitutif d'une infraction pénale et plus particulièrement d'être informé :

- d'attouchement sexuel dans un vestiaire ;
- de racket au sein d'un vestiaire ;
- de circulation d'arme dans un vestiaire ou une tribune ;
- de détérioration de matériel ;
- de menaces et d'insultes sur les réseaux sociaux ;
- de propos racistes et discriminatoires ;
- d'acte de prosélytisme ;
- d'agression envers les officiels ;
- ou d'être témoin ou victime d'une bagarre provoquée par des joueurs d'un club adverse ou des individus extérieurs à la rencontre.

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 12 Juin 2021 - Palais de la Mer - VALRAS-PLAGE

Aujourd'hui :

« L'espace Prévention/Réparation » est composé à ce jour :

- d'un représentant de la Préfecture ;
- d'un représentant de la DDCS ;
- d'un représentant du CDOS ;
- d'un représentant de la Gendarmerie ;
- d'un représentant de Hérault Sport (Département) ;
- d'un représentant de Consult sport 34 ;
- d'un avocat ;
- des représentants du District de l'Hérault de Football.

Le fonctionnement :

La Commission se réunira obligatoirement au minimum 2 fois par an, la première réunion en début de saison footballistique et la dernière réunion à la fin de la saison.

Suite aux infractions constatées et après une première évaluation du degré des infractions, le référent du District de l'Hérault de Football informe les différents protagonistes. Suivant la gravité des faits l'affaire est transmise directement auprès des services des Procureurs de Montpellier et Béziers. Une réunion peut être déclenchée à la demande d'un ou plusieurs membres de la Commission.

Le District de l'Hérault de Football gère les convocations.

Le lieu des réunions peut être variable et adapté à la situation.

Quelques précisions concernant le point de vue du Procureur de la République de Béziers lors de la réunion avec les représentants de la Fédération le 4 juillet 2017 :

- la démarche peut faciliter la procédure et permet éventuellement d'intégrer certains faits jusqu'alors non justifiables dans une procédure légale ;
- il n'intègrera pas nommément la Commission afin de ne pas vicier la procédure légale de traitement des affaires ;
- il alerte aussi sur le caractère strictement confidentiel du partage des données qui ne peut pas s'effectuer au vu des diverses lois et règlements sur la protection de la vie privée ;
- il rappelle que les injures sont considérées comme des outrages, les violences comme des délits avec circonstances aggravantes lorsque ces faits se déroulent pendant le match donc lorsque les officiels sont dans l'exercice de leur mission de service public ;
- il informe que les dégradations, vols et autres faits comme les propos discriminatoires, blessures et menaces entreraient dans le champ d'application de la Commission.

Toutefois dès qu'un dépôt de plainte serait en cours sur un dossier, celui-ci serait immédiatement transmis auprès des services du Procureur et relèverait uniquement de sa compétence.

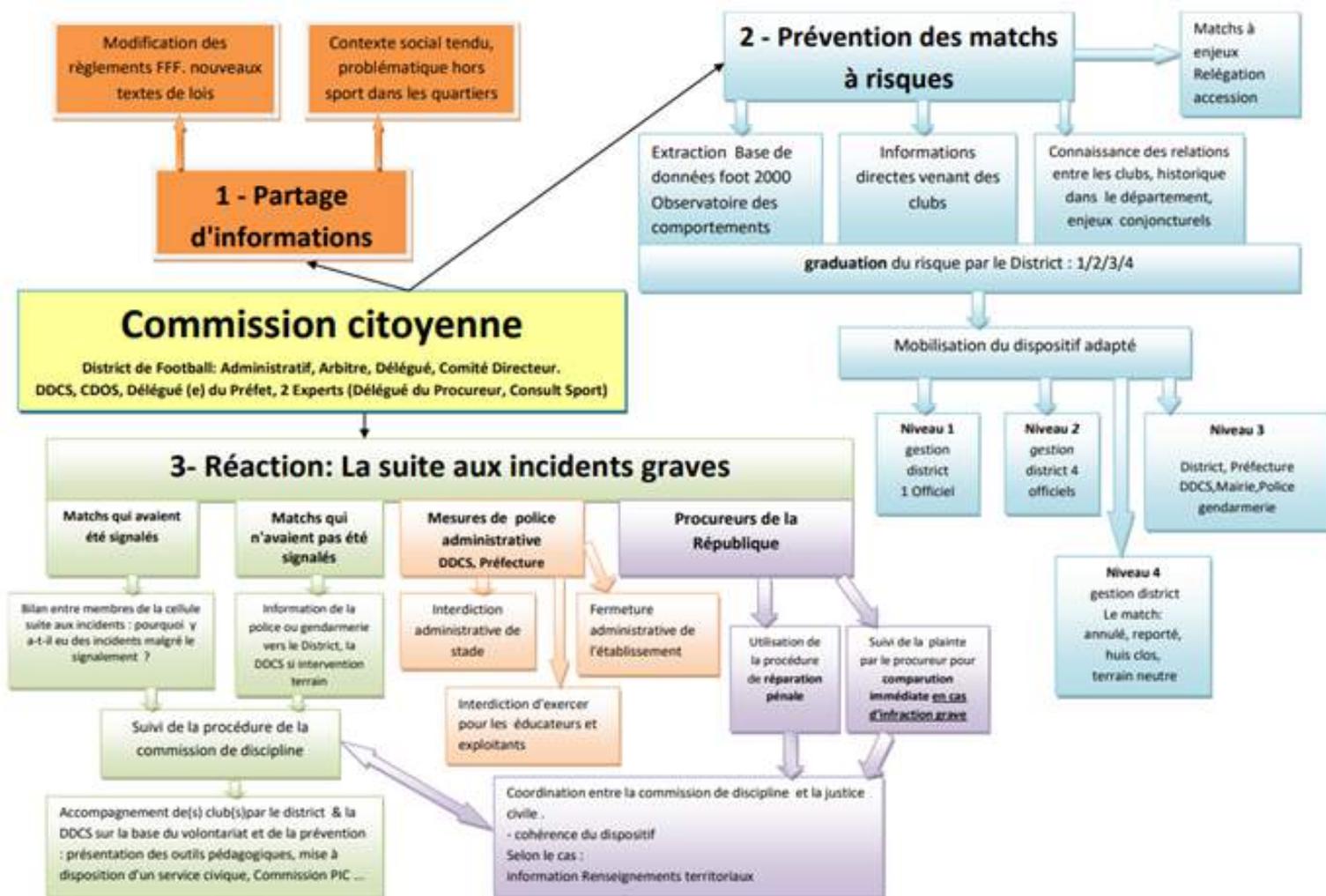
Champ d'action :

Voir tableau ci-après qui reflète l'organisation générale de la lutte contre la violence et les incivilités.

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 12 Juin 2021 - Palais de la Mer - VALRAS-PLAGE



« L'Espace Prévention/Réparation » depuis pratiquement plus d'une saison et demie vit en veille. Nous espérons qu'en 2021 les compétitions reprendront normalement et toutes nos commissions avec.

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 12 Juin 2021 - Palais de la Mer - VALRAS-PLAGE

PRESENTATION DES NOUVEAUTES DE NOTRE SITE INTERNET PAR M. FREDERIC GROS, PRESIDENT DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Elu au CD et en charge de la communication du District pour cette nouvelle mandature, Frédéric Gros a présenté les évolutions majeures sur le site internet du District, relooké et plus architecturé pour répondre aux recherches d'informations de notre public. C'est le fruit d'un travail collectif avec les commissions en place dont celle de la communication.

Le site est la vitrine du District, indispensable pour nos dirigeants, éducateurs et joueurs.

Frédéric a demandé aux dirigeants présents :

- d'être plus réactif aux courriels envoyés par le District sur la messagerie officielle et de partager les informations avec l'ensemble des membres de clubs ;
- d'enrichir la rubrique Membres du club de Footclubs avec les éducateurs et dirigeants pour que le District et ses commissions puissent plus facilement les joindre.

DISCOURS DE M. VINCENT NOLORGUES, PRESIDENT DE LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

M. Vincent Nolorgues a remercié le District pour l'invitation à cette Assemblée Générale, a développé les prérogatives et la politique mise en place par la Ligue du Football Amateur en faveur des clubs.

A l'issue de son allocution, il s'est prêté au jeu des questions-réponses avec les membres de l'assemblée.

Un échange particulier au sujet des divers dispositifs de subvention avec les clubs a eu lieu.

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 12 Juin 2021 - Palais de la Mer - VALRAS-PLAGE

REMISE DES DISTINCTIONS

MEDAILLE D'ARGENT

Christelle Bresson
Catherine Carrière
Edith Cruz
Isabelle Malartic
Vincent Bosc
Alexandre Perea Amat
Jean Sasso
Michael Vigas

MEDAILLE D'OR

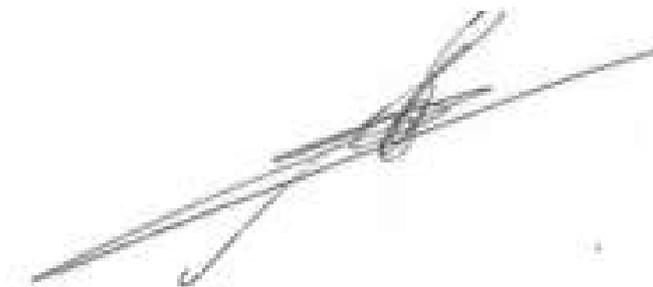
Monique Balsan
Mariem Rayhanna
Claude Bouton
Stephan De Felice
Jean-Marie Laborde
Alain Nègre
Mohamed Oujebbour

MEDAILLE D'HONNEUR DISTRICT

Francis Anjolras
Patrick Ferreres
Roger Gaubert
Claude Lacour
Claude Malla
Vincent Nologues
Jean-Claude Printant

M. David Blattes, Président du District de l'Hérault de Football, clôt l'assemblée générale et invite les clubs à partager le verre de l'amitié autour d'un repas.

Le Président,
David BLATTES



Le Secrétaire de séance,
Joseph CARDOVILLE



INFORMATION CLUBS

Retrouvez l'ensemble de l'actualité ainsi que les informations relatives aux Clubs en cliquant sur le lien suivant sur le site officiel du District de l'Hérault :

<https://herault.fff.fr/les-clubs/>

LE CLUB : UN LIEU DE VIE

ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

DOCUMENTS POUR LES CLUBS

AIDES ET APPELS A PROJETS

LE FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR (FAFA)

LE CORNER - PLATEFORME D'ACHATS FFF



LE CLUB : UN LIEU DE VIE

DOCUMENTS POUR LES CLUBS

LE FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR (FAFA)

ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

AIDES ET APPELS A PROJETS

LE CORNER - PLATEFORME D'ACHATS FFF

ACCES MESSAGERIE OFFICIELLE

ACCES FOOTCLUBS

AIDES ET APPELS A PROJETS

VOIR PLUS



Commande Mini Buts + Futnet (filet tennis ballon Au vu de l'engouement perçu et dans le cadre de la promotion et du développement du Football d'Animation, nous vous informons renouveler l'opération des mini-butts et donc vous proposer de bénéficier de tarifs privilégiés, afin d'équiper votre c...

Proposition d'achat de Mini Buts et Filet Tennis Ballon Au vu de l'engouement perçu et dans le cadre de la promotion et du développement du Football d'Animation, nous vous informons renouveler l'opération des mini-butts et donc vous proposer de bénéficier de tarifs privilégiés, afin d'équiper votre c...



15 millions d'euros d'équipements Nike pour le football amateur

Information FFF Bonjour, Comme vous le savez, le Comité Exécutif de la Fédération Française de Football a décidé, lors de sa réunion du jeudi 6 mai dernier, la mise en place d'un plan de soutien matériel d'un montant total de 15 millions d'euros à destination des clubs amateurs, afin de les soutenir...



Pour équiper votre club et vos équipes pour la saison prochaine

Pour équiper votre club et vos équipes pour la saison prochaine, découvrez les deux plateformes de la F.F.F. « Nike Foot Amateur » : équipez votre club en textile et ballons depuis chez vous ! Découvrez comment utiliser votre bon d'achat offert* par la F.F.F. dans le cadre de fo...

LE CLUB : UN LIEU DE VIE

VOIR PLUS



LE RC LEMASSON RECOMPENSE AUX TROPHÉES PHILIPPE SÉGUIN

Les lauréats des Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football sont désormais connus. Après les phases de sélection des dossiers et d'auditions des 16 clubs amateurs, l'heure est venue aujourd'hui de dévoiler le Grand Prix dans chacune des catégories : Éducation et Citoyenneté, Mixité et Divers...



Pour équiper votre club et vos équipes pour la saison prochaine

Pour équiper votre club et vos équipes pour la saison prochaine, découvrez les deux plateformes de la F.F.F. « Nike Foot Amateur » : équipez votre club en textile et ballons depuis chez vous ! Découvrez comment utiliser votre bon d'achat offert* par la F.F.F. dans le cadre de fo...



UEFA Euro 2020 : #FiersdetreBleus

A l'occasion de la participation de l'Équipe de France de Football à l'UEFA Euro 2020TM, la Fédération Française de Football met à disposition de tous une plateforme en ligne qui permettra aux petits comme aux grands, de s'amuser tout en affichant son soutien aux Bleus ! <https://www.fiersdetrebleus.fr>



Hérault Sport
vous accompagne à
tous les âges et sur
tous les terrains !



Infos

04.67.67.38.00

Maison départementale des sports «Nelson Mandela»
ZAC pierresvives - 66, Esplanade de l'Égalité
BP 7250 - 34 086 Montpellier Cedex 4
e-mail : info@heraultsport.fr

